

**Lucienne Robillard annonce des mesures d'une valeur de 60 millions de dollars pour rehausser la compétitivité des industries du vêtement et du textile**

**OTTAWA, le 27 février 2004** — L'honorable Lucienne Robillard, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, a annoncé aujourd'hui des mesures qui rehausseront la compétitivité internationale des industries canadiennes du vêtement et du textile. L'annonce survient en réponse aux recommandations faites par les industries du vêtement et du textile. Certaines d'entre elles ont été formulées par un groupe de travail mixte industrie-gouvernement sur les industries du vêtement et du textile établi par le gouvernement du Canada pour discuter des problèmes relatifs à la concurrence dans ces industries.

Les mesures d'une valeur de 60 millions de dollars sont destinées à améliorer la compétitivité des deux industries à l'échelle mondiale. Ces mesures comprennent une initiative dotée d'environ 26,7 millions de dollars visant l'efficacité de la production de textiles, 6,5 millions de dollars dans le cadre du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement existant ainsi que des réductions tarifaires d'environ 26,7 millions de dollars pour l'industrie du vêtement, réparties sur les trois prochaines années. Ces réductions tarifaires engendreront un abaissement continu des tarifs douaniers payés après les trois premières années.

« Nous avons apporté une réponse directe aux préoccupations soulevées par les industries du textile et du vêtement, a affirmé la ministre Robillard. Les mesures annoncées aujourd'hui aideront ces industries à continuer d'exceller dans un marché de plus en plus mondialisé. »

Le groupe de travail a organisé de nombreuses réunions, aboutissant à l'élaboration de recommandations de l'industrie quant aux mesures à prendre par le gouvernement du Canada. L'industrie a demandé au gouvernement d'œuvrer pour protéger l'accès du Canada aux marchés américains du textile et du vêtement, de bonifier le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement et de soutenir les entreprises canadiennes au moyen d'initiatives visant le renforcement des marques et le développement des exportations. L'industrie du vêtement a aussi demandé que les tarifs douaniers soient réduits pour les textiles servant à la production de vêtements au pays.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures annoncées aujourd'hui, veuillez consulter la fiche d'information ci-jointe.

Renseignements :

Daniel Grenier  
Directeur des communications  
Cabinet de l'honorable Lucienne Robillard  
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de  
l'Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec  
(613) 995-9001

Rick Thomas  
Directeur général  
Direction générale des industries de fabrication  
(613) 954-3176

---

## **Fiche d'information**

### **Réponse du gouvernement aux industries du textile et du vêtement**

Face à l'augmentation de la concurrence provenant des pays étrangers, les industries canadiennes du textile et du vêtement ont dû se transformer au cours de la dernière décennie. Elles se sont concentrées davantage sur des activités à plus grande valeur ajoutée, lancé de nouveaux produits innovateurs et attrayants et pénétré de nouveaux créneaux. Cependant, elles doivent continuer d'évoluer alors que les marchés du textile et du vêtement poursuivent leur tendance et que les restrictions aux importations seront éliminées d'ici la fin de 2004, selon les engagements du Canada envers l'Organisation mondiale du commerce.

Pour aider les deux industries à se préparer à l'avenir, pour aborder les questions de compétitivité et pour réagir aux préoccupations de l'industrie concernant l'initiative en faveur des pays les moins avancés, le gouvernement du Canada a créé le Groupe de travail mixte industrie-gouvernement sur les industries du textile et du vêtement.

Parmi les membres de l'industrie et de la main-d'œuvre du Groupe de travail, on comptait des représentants de la Fédération canadienne du vêtement, de l'Institut canadien des textiles, du Syndicat du vêtement, textile et autres industries, d'Industrie Canada, des Finances, du Commerce international, de Statistique Canada, des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada ainsi que de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Les industries du textile et du vêtement ont recommandé au gouvernement des mesures à prendre face aux questions touchant la compétitivité à long terme des industries du textile et du vêtement. En réponse à ces recommandations, le gouvernement du Canada a pris les engagements suivants :

Continuer d'œuvrer à la création d'un marché nord-américain intégré pour les vêtements et les produits textiles et vêtements canadiens, tout en prenant en considération toute suggestion apportée conjointement par les industries du textile et du vêtement en vue de créer de nouveaux marchés par l'entremise d'une initiative visant le traitement à l'extérieur;

Continuer de protéger l'industrie nationale contre le transbordement illégal de vêtements et de produits textiles importés et d'utiliser les outils existants de façon à pouvoir régler les plaintes concernant les éventuelles augmentations subites d'importations;

Continuer, grâce aux programmes d'assurance-emploi, à combler les besoins des travailleurs qui doivent s'adapter aux changements dans l'industrie et veiller, en continuant d'appuyer les conseils sectoriels des ressources humaines, à ce que les employés acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour relever les défis d'un marché du travail en évolution rapide;

Déterminer et réduire les tarifs douaniers des intrants importés de textile, utilisés par l'industrie canadienne du vêtement, afin d'améliorer la compétitivité des coûts de l'industrie. Cette initiative aura une valeur d'environ 26,7 millions de dollars pour l'industrie du vêtement, réparties sur les trois prochaines années. Ces réductions tarifaires engendreront une réduction continue des tarifs douaniers payés après les trois premières années;

Améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes du secteur du textile grâce à une nouvelle initiative mise en place d'ici l'été 2004 visant l'efficacité de la production du textile, initiative de trois ans valant 26,7 millions de dollars;

Rendre accessible plus rapidement les 6,5 millions de dollars restants du volet des entreprises du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement pour les initiatives qui visent à rendre ce financement accessible avant l'élimination des contingents à l'importation de textiles et de vêtements d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2005;

Continuer, par l'entremise du volet des initiatives nationales du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement, de combler les besoins des industries du vêtement et du textile en matière d'appui technologique, de renforcement des marques, d'expansion des exportations et de commerce électronique.

Pour plus d'information sur le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement, visiter le site Web du programme (<http://strategis.ic.gc.ca/pictv>).